

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2016-12-15 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 15^e jour du mois de décembre deux mille seize à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud (absente)
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard (vacant)
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2017.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2017-2018-2019

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépense en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.2016-12-285 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2017

Le maire présente les prévisions budgétaires 2017 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2017 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2016 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 9 909 756 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus	
Taxes foncières	3 008 693 \$
Taxes de services municipaux	975 475 \$
En lieu de taxes	24 500 \$
Autres recettes	713 302 \$
Transferts conditionnels	213 938 \$
Transferts inconditionnels	0 \$
Source de financement	5 275 711 \$
Affectations	(301 863) \$
Total :	9 909 756 \$

Dépenses	
Administration générale	764 820 \$
Sécurité publique	657 018 \$
Transport	799 120 \$
Hygiène du milieu	658 643 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	292 910 \$
Loisirs et culture	714 451 \$
Frais de financement	747 083 \$
Activités d'investissement	5 275 711 \$
Total :	9 909 756 \$

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 9 909 756 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2017 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice générale soit autorisée à signer le document à cet effet.

Rés.2016-12-286 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2017-2018-2019

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2017-2018-2019.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 5 375 711 \$ en 2017, 889 600 \$ en 2018 et de 654 000 \$ en 2019, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 6 919 311 \$.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme des dépenses en immobilisation

Début : 19h13 Fin : 19h17

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Joëlle Genois demande la levée de l'assemblée à 19 : 20 hres.

Maire

Greffière